

La démonstration de Zemmour sur les faux mineurs faussement isolés est parfaite, retenez-la

écrit par Christine Tasin | 2 octobre 2020



Cet homme connaît ses dossiers... il n'éructe pas la haine, il crie la vérité. Certes, il a commis l'erreur de dire que la plupart des MNA seraient des délinquants, voleurs, violeurs, assassins... ce qui va le conduire à la 17ème Chambre. Il aurait dû dire que beaucoup d'entre eux le sont..

On va enculer les mouches au tribunal sur la différence sémantique entre *beaucoup*, *la plupart* et *tous*. Mais au vu de tous les exemples, rapports etc. sur la délinquance extrême de MNA dans nombre de centres ville il pourrait être relaxé, d'autant que dans la même émission il dit à la fin "*tous les mineurs isolés ne sont pas des voleurs, des violeurs, et des assassins mais la responsabilité de la France est de ne pas prendre le risque*", même si Dupont-Moretti va faire le maximum pour qu'il soit condamné. Le procureur sera intraitable, c'est certain. La question qui reste : "qui choisit les juges pour telle et telle affaire ? "Le garde des sceaux a-t-il la possibilité de s'en mêler ?

En attendant il faut retenir plusieurs choses rappelées par Zemmour pour les servir dans les repas de famille et autres salons où l'on cause.

–les majeurs tentent de se faire passer pour mineurs car ils sont inexpulsables.

Qui a décidé, un jour, que les mineurs ne pourraient être renvoyés dans leurs pays, même après avoir commis vols, viols, attaques au couteau ? **Qui ? La Cour Européenne des Droits de l'Homme.** Il faut sortir de ce machin !

Et pourquoi Macron si pressé de faire voter des lois liberticides et de renoncer à notre souveraineté ne bouge-t-il pas le petit doigt contre ce scandale ? Parce qu'il est européiste et qu'il n'a que le mot Europe à la bouche !

– Quand un ancien Président de Conseil départemental évalue à 80% la fraude...

Cela signifie que, parmi les 50 000 "mineurs isolés" qui entrent en France chaque année et qui nous coûtent 2 milliards, il y en a 40 000 qui sont majeurs !

–Les prétendus mineurs ne sont pas isolés, ils ont une famille. Il en faut bien une, ou un groupe pour payer les 15000 euros au passeur...

Et quand le père du djihadiste, depuis son lointain Pakistan, applaudit son fils et souhaite que tous ses fils fassent la même chose, il démontre que le tueur n'a rien d'un enfant isolé, abandonné dans les plaines pakistanaïses !

–le juge avait refusé de faire passer un test osseux au présumé mineur, au vu de son apparence.

Le test osseux devrait être obligatoire et automatique et non soumis à la décision d'un juge... **Qui a décidé de ce**

pouvoir exorbitant des juges ?